

## Compte – rendu du Comité Directeur du 2 Mai 2023

**Présents :** Hubert Bourgine, Stefano De Blasio, Mickael Deniel, Philippe Dolou, Dominique Dreyer, Alain Labat, Rémy Le Guernic, Julien Nicol, Yvon Perhirin.

**Excusés :** Aurélie Nedelec, Karine Perchoc, Laurent Keraudren, Jonathan Le Goff, Jonathan Marec, Pierre Olier, Manu Palud, Yann Roudaut, Jean Charles Thépaut.

### Ordre du Jour :

- Avis du Comité Directeur sur les tarifs 2023/2024
- Avis du Comité Directeur sur le passage de CDD en CDI : présentation du financement ainsi que des missions
- Point sur le sondage Championnat
- Réflexion et échange sur l'organisation du Finistère
- Point dossier ANS du Comité
- Point Arbitrage
- Questions diverses

#### **1) Avis du Comité Directeur sur les tarifs 2023/2024**

Le Trésorier rappelle que le BP 2022/2023 avait été établi sur la base d'une augmentation de 10% de licenciés que ce soit en compétition ou en loisirs, c'est ce qui a été le cas.

Pour établir le BP 2023/2024, nous allons prendre comme base le même nombre de licenciés que cette saison, à quoi on ajoute la subvention ANS qui va situer autour de 8700 euros.

Par ailleurs, le fait d'avoir un technicien en CDD a permis de faire des stages sur l'ensemble du Comité avec un nombre de stagiaires important, donc des recettes.

Les seules évolutions tarifaires que nous proposons sont :

- Pour les stages Départementaux, le coût pour les stagiaires passe de 15 €/jour à 18 €.

Cela concerne également les stages CLE et CST

- Pour le CLE, l'inscription passe de 100 €/an à 120 €

En dépenses, il y aura le matériel du Comité qui se situera autour de 1000 €.

Au final, ce BP présente un déficit de 1500 € ce qui est tout à fait financièrement tenable pour le Comité.

Pour le financement du passage de CDD en CDI du Technicien du Comité nous nous sommes basés sur 3 séances d'entraînement par semaine dans les clubs, ce qui participera au financement.

Le Président demande un vote sur les tarifs 2023/2024 du Comité :

Pour : 9 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Le Comité Directeur donne un avis favorable sur les tarifs 2023/2024, à l'unanimité des votants.

## **2) Avis du Comité Directeur sur la passage de CDD en CDI du technicien ; présentation du financement ainsi que des missions.**

Le Président rappelle que Richard a donné entière satisfaction pendant son CDD et il est important pour le Comité et pour les clubs de pérenniser son emploi.

Le Trésorier a expliqué comment ce poste sera financé et un document qui indique les missions que nous souhaitons que Richard puisse mettre en place a été transmis aux membres du CD. On peut constater qu'il y a des missions d'animation et de développement et des missions propres du Comité. Afin de suivre cet emploi, il sera demandé a Richard de remplir régulièrement le document du suivi des heures ainsi qu'un suivi mensuel sur les actions et heures effectuées.

Des clubs se sont déjà positionnés pour avoir des séances d'entraînement.

Pour le moment rien n'a été validé ; il faut d'abord que le Comité Directeur valide la passage en CDI puis une information sera diffusée à l'ensemble des clubs du Sud.

Le Président demande un vote sur le passage du CDD en CDI à partir du 1/6/2023 :

Pour : 9 voix

Contre:0 voix

Abstention:0 voix

Le Comité Directeur donne un avis favorable à l'unanimité des votants.

## **3) Point sur le sondage Championnat :**

Le Président laisse la parole à Rémy qui présente les résultats du sondage :

- 1124 votants
- Votes valides : 887
- Votes pour un retour à 14 matchs : 502
- Votes pour rester à 18 matchs : 326
- Sans avis : 23

Suite à ces résultats, un débat s'engage entre les élus sur la position à adopter. Certains pensent qu'il faut prendre en compte ce résultat, pour d'autres cela n'est pas vraiment significatif.

La question se pose de savoir qui des Loisirs ou des compétiteurs ont voté pour un retour à 14 parties. D'autre part, en cas de retour à 14 parties, se pose la question du placement des meilleurs joueurs sur la feuille de match.

Il est décidé de faire un Comité Directeur extraordinaire fin mai afin de prendre une décision et d'en informer les clubs.

## **4) Réflexion et échange sur l'organisation du Finistère :**

Le Président souhaite être prudent sur les mots car il y a eu plusieurs échanges par mail sur ce point. Il fait la remarque que quand on fait un bilan, nous avons toujours du mal à dire ce qui est positif et souvent ont met en avant uniquement ce qui est négatif.

Le but ici n'est pas de pointer qui que ce soit car nous sommes une équipe et on doit fonctionner dans ce sens.

Il laisse ensuite la parole à Dominique qui rappelle qu'il a transmis à l'ensemble des élus un document retraçant le rôle de chacun avant, pendant et après la compétition. Il souhaite aussi faire part aux élus de la charge mentale et physique qu'il a subi pendant et après ces deux jours.

Mickael revient sur la réunion de la CDA suite au Finistère.

Il précise que le but n'était pas de mettre en cause qui que ce soit mais plutôt de dire les choses afin d'améliorer l'organisation.

Certains élus pensent qu'il aurait été utile d'inviter le Juge Arbitre de l'épreuve à cette réunion .

Le Président pense qu'il faut s'arrêter là dans la discussion.

Certaines idées sont avancées :

- Préparer et rédiger l'ensemble des règlements des compétitions du Comité en début de saison et que cela soit mis sur le site du Comité, voire envoyé aux clubs
- Afin d'éviter qu'un Juge Arbitre ne soit mobilisé sur 2 jours, on peut envisager de partager cela entre deux JA .
- Arrêter l'inscriptions au moins 15 jours avant l'épreuve afin des permettre au Juge Arbitre de préparer la compétition.
- Laisser plus d'autonomie au Juge Arbitre dans l'organisation de l'épreuve et dans la nomination des Juges Arbitres Adjoint de la compétition.

#### **5) Point dossier ANS du Comité :**

Le Président informe les élus que dans l'élaboration de nos dossier ANS 2023 ,nous étions partis sur une subvention qui se situerait autour de 7000 € ; finalement c'est une somme de 8700 € qui est proposée pour notre Comité et il se peut que nous puissions bénéficier d'une somme supplémentaire, ce qui est bien pour nous.

#### **6) Point sur l'Arbitrage :**

Ce point est reporté.

#### **7) Questions diverses :**

- le Président rappelle que l'Assemblée générale du Comité aura lieu le 9 Septembre 2023 à Plogonnec
- Il y aura un problème de matériels, car le 4/6/2023 il y a la fois les titres départementaux à Plogonnec et régionaux à Briec. Sur la dépôt de Kervao, il n'y aura pas assez de matériel pour les deux clubs. Un des deux clubs devra sans doute aller chercher du matériel sur St Divy.
- Le Président souhaite aussi faire un point sur le courrier envoyé à l'ensemble des clubs du Sud, suite à la réunion que nous avons eue le 20/3/2023 à Quimper sur la réflexion autour de la création d'une structure d'entraînement dans le sud du département.

Nous avons eu en retour peu de réponses et, celles que nous avons reçues ne sont pas pour la mise en place d'une structure d'entraînement, mais vont plutôt vers la mise à disposition d'un technicien pour des séances d'entraînement.

On verra suite au passage de Richard en CDI comment organiser cela et répondre à la demande.

Les débats étant clos la séance est levée.

Le Président du Comité

Stefano De Blasio